

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: 1807A Av de La Résistance-83000 TOULON
Siret: 477 793 459 00025 - Président: Julien Mari
E-mail: j.mari@orange.fr
Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 11 mars 2025 au YCT

Présents : Jacques Boutet, Catherine Claverie, Marie Danièle Corne, Aline Cros, Jeanine De Ganay, Emmanuel De La Taille, Didier Gestat de Garambé, Guy Le Roux, Patrick Lerousoux, Nelly Maître, Julien Mari, François-Régis Porquet, Jean-Marie Quentel

Excusés : Lore-Lise Brégal, Laurent Corbier, Hélène Le Gac, Arnaud Louis, Annie Pinard, Florian Roquette

I. Approbation du compte-rendu du CA du 4 février 2025.

Il est adopté à l'unanimité.

II. Entretien avec M François Bordes, président du CIL du Mourillon

M François Bordes, président du CIL du Mourillon, a répondu à notre invitation. Pendant plus d'une heure nous avons échangé essentiellement sur la nouvelle réglementation des plages du Mourillon et évoqué le projet Tabarly.

1. La nouvelle réglementation d'accès aux plages

Une réunion de secteur est prévue le 20 mars. Nous connaissons alors la nouvelle réglementation.

M Bordes a évoqué quelques idées sans savoir celles qui seront retenues.

Il est parti du constat qu'une « certaine » population venue de Marseille venait en période estivale profiter de la gratuité du vaste parking sans respecter la tranquillité des lieux ni la propreté des pelouses lors des pique-niques. Faut-il réglementer l'accès au parking (limitation de durée, le rendre partiellement payant), outre leur pertinences ces solutions ne sont pas évidentes à mettre en œuvre.

Certains réclament le retour d'une police à cheval.

Il est possible que l'interdiction de pique-niquer sur les pelouses soit édictée et que quelques tables soient réservées à cet effet. On pourrait aussi envisager des emplois de type travaux d'intérêt général pour nettoyer les pelouses en fin de journée.

L'interdiction de fumer (cigarette, chicha ...), au moins sur les plages, a été évoquée.

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Quoique l'on pense de ces mesures, seule une présence renforcée d'agents assermentés peut les rendre efficaces.

D'autres ont mis en avant le caractère public et populaire de cet espace qui doit continuer à permettre à des familles et des jeunes d'échapper à un environnement très bétonné.

L'accès encadré aux plages pour certaines écoles sera probablement renforcé, Mme le Maire y tient beaucoup.

2. Le projet Tabarly

Sur le projet Tabarly M Bordes partage avec nous nos réserves sur la hauteur de 12m de hauteur. Notre CIL a rédigé une contribution argumentée lors de l'enquête publique de l'automne dernier et a regretté la faible participation des toulonnais.

M Bordes a évoqué quelques particularités de la vie de son CIL :

Plus de 2000 cotisations à 5€. Cette trésorerie leur permet d'offrir un repas à 35€ à plus de 200 adhérents ainsi qu'une galette des rois.

Il participe aux dépôts de gerbes lors du 11 novembre et 8 mai (le prochain commémore les 80 ans). Patrick se propose pour représenter notre CIL le 8 mai au monument G.Péri

Nous avons remercié M Bordes pour sa présence et espérons que cette rencontre augure d'une collaboration constructive entre nos deux CIL.

III. Élaboration des thèmes de l'AG du 22 mai

1. Intégration du hameau Méjean et du chemin de la Batterie Basse au schéma de sécurité. Et à la nouvelle réglementation des plages du Mourillon ?

2. Réfection et conditions de circulation (piétons, vélos et voitures) du Chemin de La Calade, amélioration de la circulation en haut du Bd Amouretti, mesures anti-bruit sur la Corniche et son prolongement avenue de la Résistance, mise en place de séparateurs de piste cyclable sur la même portion, révision de la réglementation des feux à l'angle du Bd Pezetti côté avenue de la Résistance, réfection du chemin de la Batterie Basse.

3. Renforcer la sécurisation des piétons et améliorer la mobilité des handicapés en fauteuil roulant.

4. Le projet Tabarly. L'organisation du plan d'eau de l'Anse Méjean (mouillages, pêches et préservation des herbiers) et la mise en place d'un plan de sécurité anti-feu et sa communication aux résidents.

IV. Questions diverses

* Nécessité d'une mise en place d'une veille

- sur le site de la Mairie (nous redemanderons à la Mairie de nous alerter, en amont, sur toutes mesures à venir qui nous concernent.

- sur la presse régionale, en premier Var Matin.

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Toutes les bonnes volontés peuvent se manifester ...

* Pourquoi Toulon ne possède pas d'un crématorium (aujourd'hui il faut se déplacer à Cuers ou à La Seyne).

* Mme le Maire a annoncé l'augmentation des effectifs de la police municipale : quand et dans quelle proportion ?

* Pourquoi la ville de Toulon ne fait-elle pas partie du regroupement des villes du littoral varois qui a pour but d'étudier les mesures à mettre en œuvre face à l'élévation du niveau de la mer dans les prochaines décennies ?

* D'après nos informations les chats errants de la colline du Cap Brun sont stérilisés. Leur prolifération viendrait de personnes peu scrupuleuses qui trouvent un lieu propice à l'abandon de leur animal.

* Afin de limiter la vitesse et le bruit et de protéger les cyclistes sur la corniche Général de Gaulle et son prolongement avenue de la Résistance nous demandons les équipements suivants :

- de séparateurs de piste cyclable,

- de plateaux ralentisseurs sur les passages piétons, (et non pas de coussins berlinois). Ce point ne fait pas consensus car il pourrait entraîner une limitation à 30km/h sur toute l'avenue. Nous en rediscuterons.

- et enfin de radars anti-bruits, (comme c'est déjà le cas dans certaines communes).

* Beaucoup de doléances ont été transmises à la Mairie et ont obtenu un numéro d'inscription. Nous les suivons avec attention.

* Le formulaire d'inscription au vide grenier du 1er juin sera mis en ligne début avril et nous allons faire des efforts au niveau de sa publicité.

* L'association MART, dont nous sommes membres, tient son assemblée générale le 21 mars à 16h30, salle Franck Arnal.

* Nous avons décidé de prospecter les restaurants du Mourillon pour notre prochain repas de quartier en septembre prochain.

V. Prochaines réunions

Notre prochain CA se tiendra le 6 mai.

Notre AG 2025 se tiendra le 22 mai et notre vide grenier 2025 le 1er juin

Jacques Boutet et Nelly Maitre

Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois